

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-474/SG/FIN autorisant M. Mohamed Mahamoud-Boreh, de nationalité éthiopienne à acquérir un immeuble sis à Djibouti (T.F.n° 275).

n° 69-474/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
20 mars 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro
10 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed. Manamoud Boreh, de nationalité étniopienne, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, rue des Afars, voie E, et immatricule au livre foncier du Territoire sous le numéro 275 aux noms de Mlle Anthoula Livierato et Mme Angélique Livierato.